

Une Facilité de financement de REDD+ pour l'Afrique Centrale.

Objectif: Fournir une plate-forme pour augmenter les subventions des APD et autres les paiements et les investissements privés et publics pour permettre aux pays d'Afrique centrale de renforcer les capacités et prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre un ambitieux programme REDD qui à même d'obtenir des résultats à une échelle équivalente à celle des deux autres grandes régions de forêts tropicales du bassin amazonien et d'Indonésie.

Justification: Un obstacle majeur à l'Afrique centrale recevant le type d'engagements qui sont allés à l'Amérique latine (notamment le Brésil - 1 milliard de dollars et de la Guyane 250 millions de dollars) et en Asie (Indonésie 1 milliard de dollars) sous la forme d'engagements de subventions contre un scénario REDD+ de "rémunération au rendement» REDD scénario, est le manque de capacités dans la région, de gérer les flux de capitaux selon des standards fiduciaires acceptables, et de fournir le genre de soutien "360 degrés" qui seraient nécessaires pour développer un portefeuille, puis de verser des fonds à un nombre élevé de petits acteurs, ainsi que de «gérer» les fonds de capital comme les fonds fiduciaires., pour faire face aux dépenses des coûts récurrents (comme les coûts de gestion des aires protégées) afin de réaliser un important retour sur le capital et d'éviter des coûts de transaction exorbitants. Aussi l'investissement privé dans les projets forestiers REDD sont à la traîne par rapport aux autres grands blocs forestiers tropicaux, cela en raison des incertitudes sur les politiques gouvernementales, la stabilité politique et d'autres aspects du risque «souverain».

Une telle facilité doit être en mesure de « servir » de manière fiable trois intérêts:

- Souscrire aux programmes administrés par les gouvernements- telle la gestion des aires protégées
- Promouvoir la participation des petits acteurs tels qu'à travers la gestion d'un regroupement de plans de gestion de terroirs villageois, et de nouveaux schémas de gestion communautaire des ressources naturelles, les «Paquets d'obligations" qui pourraient être vendus à des investisseurs intéressés à des *CERs de haute valeur sociale et environnementale.
- Offrir des incitations au secteur privé pour sa contribution au processus REDD, à travers la gestion améliorée des forêts et d'autres activités génératrices de revenus d'autres qui pourraient également accéder au «marché REDD".

Préférences régionales et «Caractéristiques» des «acceptable» Mécanisme de financement régional

1. L'expérience acquise dans la région a indiqué de fortes réticences à soutenir la création de fonds qui seraient sous le contrôle administratif d'entité "régionale" comme la COMIFAC. Il ya une forte préférence pour des « fonds » nationaux individuels, ou tout au moins, des comptes nationaux discrets.
2. Une facilité efficace, en plus d'être en mesure de gérer d'une manière fiable et efficiente des quantités significativement importantes de fonds pour la croissance et la préservation du capital, doit être en mesure de déboursier des fonds de manière fiable et de fournir le soutien nécessaire - y compris éventuellement de la formation et renforcement de capacités - pour aider les potentiels bénéficiaires à développer les capacités nécessaires pour accéder de manière fiable, aux fonds et pour répondre à l'exigence de performance nécessaire pour en assurer la durabilité.

L'élaboration complète d'une telle facilité, allant de la justification de la politique du cadre réglementaire à l'architecture et la gouvernance de la facilité, nécessitera de procéder par étapes. Cela pourrait se faire au cours des 5 prochaines années. L'objectif à court terme est d'obtenir une description de base du

"concept" avec suffisamment d'informations sur la façon dont il pourrait être structuré de manière à la rendre plausible vis-à-vis des ministres en charge de l'Environnement et des Finances, en tant que base d'une déclaration publique à faire lors du Sommet des chefs d'Etat d'Afrique centrale prévu à Kinshasa, en Juin prochain. Nous croyons qu'une facilité de financement qui fait avancer la capacité à mobiliser et utiliser les fonds REDD pour la conservation (fonds fiduciaires des Aires Protégées), la participation des petits acteurs (plans d'utilisation des terres et des obligations possibles), et les incitations au secteur privé pour améliorer la gestion forestière, serait une pièce maîtresse dans le montage du Troisième Sommet des Chefs d'Etat. Ce Sommet capitaliserait ainsi sur les réalisations historiques du Sommet de 1999 - création de la COMIFAC – le Sommet de Brazzaville en 2005 – la signature du premier traité régional sur la conservation régionale, en 30 années, établissant le plan de convergence, comme une feuille de route pour la coopération - avec un accord visant à établir une facilité de financement à même d'aider à la mise en œuvre de REDD, à l'échelle de la région. Cela serait un héritage durable!

* CERs = Certified emissions reductions